



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 31/8/2021.

Votre réf. **PU2020-211**

Réf. CRMS : **SGL20456**

Réf. NOVA : **13/AFD/1765110**

SAINT-GILLES. Chaussée de Charleroi, 212 (arch. A. VAN ROELEN)
(= ZP du Musée Horta / Inventaire / zone tampon Unesco /
RCUZ Hôtel de Ville)

PERMIS D'URBANISME : Modifier le nombre et la
répartition des logements, les aménagements intérieurs ainsi que la
façade et aménager une terrasse.

Demande de la Commune du 22/07/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 25/08/2021, a formulé l'avis suivant.

En réunion du 13/01/2021, la CRMS avait examiné une première demande sur le projet mentionné sous rubrique. Après examen des plans modifiés (velux aligné en façade avant, remplacement des deux baies existantes par une seule grande baie au 2^e étage en façade arrière), la CRMS réitère sa remarque formulée en janvier dernier concernant la façade du n° 212 et demande de remplacer la porte d'entrée qui n'est plus d'origine et peu qualitative par un modèle mieux approprié pour ce type de maison.

Elle insiste également sur la remise en valeur de l'ensemble des façades du rez-de-chaussée des n^{os} 210 à 218. Afin de restituer une image homogène de ces maisons qui présentent un réel intérêt patrimonial, il est impératif que ces façades soient traitées dans leur intégralité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE
Président

c.c. : jmontenegroburbano@stgilles.brussels ; urbanisme.1060@stgilles.brussels ; hlelievre@urban.brussels ;
mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ;
aheylen@urban.brussels